

Dérive et ruissellement Exigences et mesures à mettre en place sur mon domaine

Prestation dérive et ruissellement

Vous souhaitez des précisions pour comprendre les exigences et les mesures à mettre en place à l'échelle de votre exploitation ?

La théorie

- Les exigences liées aux produits
- Les exigences liées aux règles PER

La pratique adaptée à votre exploitation

- Mise à disposition d'une carte recensant toutes les parcelles de l'exploitation, les biotopes, les cours d'eau et les zones de résidence
- Point de situation sur les produits phytosanitaires utilisés
- Déplacement sur les parcelles de l'exploitation avec le conseiller

Prix de la prestation

• Tarif membre: CHF 80.— / heure

• Forfait déplacement : CHF 50.-

Des conseillers Proconseil se déplacent, sur inscription et vous aident à appliquer la mesure!



